

Groupe Maurice Garcin / Agence d'ORANGE

15 Agences à votre service depuis 1938 !

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Nos honoraires sont libres et fixés d'un commun accord entre les deux parties pour les fonds, de commerces, pas de porte ainsi que les murs commerciaux et les terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf si une convention est précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 50 000€	Minimum de 5 000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	7 000 € TTC Maximum
De 100 001 € à 150 000 €	8 % TTC Maximum
De 150 001 € à 300 000 €	7 % TTC Maximum
De 300 001 € à 500 000 €	6 % TTC Maximum
De 500 001 € à plus de 4 000 000 €	5 % TTC Maximum
Garage de 0 à 15 000 €	2 000 € TTC Maximum
Avis de valeur	568 € TTC Maximum
Tarif constructeurs	5 % TTC Maximum